

PROCÈS-VERBAL DE RESTITUTION DÉFINITIVE

Tous les véhicules feront l'objet d'une expertise sur centre de stockage

LE CONDUCTEUR

LE GARAGE

→ Envoie sous 48h les éléments de restitution* :

- PV de restitution
- L'original du Certificat d'Immatriculation
- Le Contrôle Technique s'il y a lieu

Nb : le double des clés doit rester dans le véhicule

À Arval, Service Fin de Contrat
22, rue des Deux Gares - 92564 Rueil-Malmaison Cedex
restitution-fr@arval.fr s'il ne détient pas l'original du Certificat d'Immatriculation

→ Adresse sous 24 heures le PV de Restitution à l'adresse restitution-fr@arval.fr

→ Ne conserve jamais le certificat d'immatriculation original

→ Conserve dans le véhicule :

- Double de clé
- Carnet d'entretien
- Manuel d'utilisation

LE VÉHICULE

LE GARAGE

Immatriculé : _____ Couleur : _____
Kilométrage : _____ Km Garage : _____
Compteur d'origine Lieu d'enlèvement : _____
Restitué le : ____/____/____ à ____ h Réceptionnaire : _____
N° de série : _____
Modèle : _____

Cachet et signature obligatoires (sur les 3 volets)

L'ÉTAT DESCRIPTIF DU VÉHICULE

← Cochez les cases correspondantes →

RS : rayure superficielle = pas de réparation

T+ P : enfoncement = tôlerie et peinture à effectuer

P : rayure profonde = peinture à effectuer

HS : remplacement

Utilisez ces sigles sur le croquis

— Rayure x Coup ● À remplacer

Partie avant

Calandre	RS	P	T+PHS
Capot			
Pare-choc			
Optiques avant	HS		HS
Phares	G		D
Antibrouillards	G		D
Pare-brise			
Impact hors champ de vision		HS	

Partie gauche

Aile AV	RS	P	T+PHS
Porte AV			
Porte AR			
Porte latérale (VU)			
Panneau latéral (VU)			
Aile AR			
Bas de caisse			
Rétroviseur			

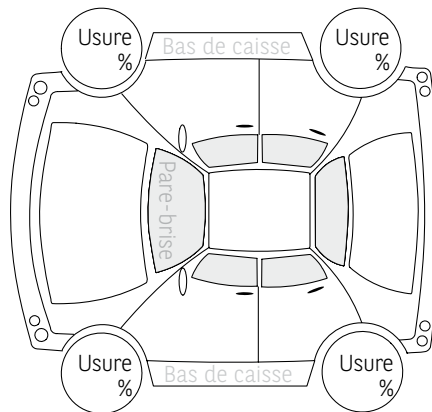
État intérieur

Siège AV D	Bon	HS
Siège AV G		
Banquette AR		
Moquette (hors tapis de sol)		

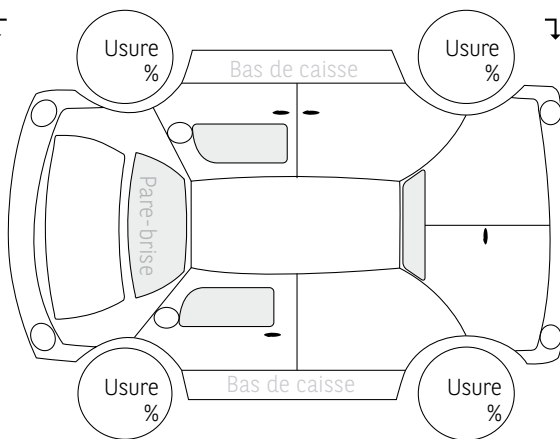
Autres éléments

Roue de secours présente	Oui	
Publicité sur le véhicule	Oui	

VÉHICULE PARTICULIER



VÉHICULE UTILITAIRE



Partie droite

Aile AV	RS	P	T+PHS
Porte AV			
Porte AR			
Porte latérale (VU)			
Panneau latéral (VU)			
Aile AR			
Bas de caisse			
Rétroviseur			

Partie arrière

Hayon	RS	P	T+PHS
Porte battante			
Pare-choc			
Pavillon			
Optiques arrière	HS		HS
Phares	G		D

Éléments mécaniques

Véhicule roulant	Oui	Non
Véhicule accidenté (passage au marbre)	Oui	Non
Moteur	Bon	HS
Boîte de vitesse		
Embrayage		

LE CONDUCTEUR

Nom, Prénom : _____ Tél. : _____ Le ____/____/____
E-mail : _____ Société : _____ Signature et cachet

déclare avoir restitué le véhicule dans l'état décrit ci-dessus, et m'engage à retourner les éléments de restitution*, conditionnant l'arrêt des loyers, sous 48h. Tout retard entraînera la facturation d'une indemnité équivalente au montant du loyer, au prorata de jours de retard.

Observations : _____



PROCÈS-VERBAL DE RESTITUTION DÉFINITIVE

Tous les véhicules feront l'objet d'une expertise sur centre de stockage

LE CONDUCTEUR	LE GARAGE
<p>→ Envoie sous 48h les éléments de restitution* :</p> <p><input type="checkbox"/> PV de restitution</p> <p><input type="checkbox"/> L'original du Certificat d'Immatriculation</p> <p><input type="checkbox"/> Le Contrôle Technique s'il y a lieu</p> <p>Nb : le double des clés doit rester dans le véhicule</p> <p>À Arval, Service Fin de Contrat 22, rue des Deux Gares - 92564 Rueil-Malmaison Cedex restitution-fr@arval.fr s'il ne détient pas l'original du Certificat d'Immatriculation</p>	<p>→ Adresse sous 24 heures le PV de Restitution à l'adresse restitution-fr@arval.fr</p> <p>→ Ne conserve jamais le certificat d'immatriculation original</p> <p>→ Conserve dans le véhicule :</p> <p><input type="checkbox"/> Double de clé</p> <p><input type="checkbox"/> Carnet d'entretien</p> <p><input type="checkbox"/> Manuel d'utilisation</p>

LE VÉHICULE	LE GARAGE
<p>Immatriculé : _____ Couleur : _____</p> <p>Kilométrage : _____ Km Garage : _____</p> <p>Compteur d'origine <input type="checkbox"/></p> <p>Restitué le : ____/____/____ à ____ h Lieu d'enlèvement : _____</p> <p>N° de série : _____ Réceptionnaire : _____</p> <p>Modèle : _____</p>	<p>Cachet et signature obligatoires (sur les 3 volets)</p>

L'ÉTAT DESCRIPTIF DU VÉHICULE

← **Cochez les cases correspondantes** →

RS : rayure superficielle = pas de réparation

P : rayure profonde = peinture à effectuer

T+ P : enfoncement = tôlerie et peinture à effectuer

HS : remplacement

Utilisez ces sigles sur le croquis

— Rayure x Coup ● À remplacer

	RS	P	T+PHS		RS	P	T+PHS	
Partie avant				<div style="display: flex; flex-direction: column; align-items: center;"> <div style="margin-bottom: 20px;"> VÉHICULE PARTICULIER </div> <div> VÉHICULE UTILITAIRE </div> </div>				
Calandre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Aile AV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Capot	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Porte AV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Pare-choc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Porte AR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Optiques avant</u>					Porte latérale (VU)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Phares	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Panneau latéral (VU)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Antibrouillards	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Aile AR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
<u>Pare-brise</u>					Bas de caisse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Impact hors champ de vision	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>		Rétroviseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Partie gauche					Partie arrière			
Aile AV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Hayon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Porte AV	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Porte battante	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Porte AR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pare-choc	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Porte latérale (VU)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pavillon	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Panneau latéral (VU)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<u>Optiques arrière</u>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Aile AR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Phares	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Bas de caisse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Éléments mécaniques				
Rétroviseur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Véhicule roulant	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
État intérieur				véhicule accidenté	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>		
Siège AV D	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	(passage au marbre)				
Siège AV G	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>					
Banquette AR	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Bon	<input type="checkbox"/>	HS	<input type="checkbox"/>	
Moquette (hors tapis de sol)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Moteur	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Autres éléments				Boîte de vitesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Roue de secours présente	Oui <input type="checkbox"/>			Embrayage	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Publicité sur le véhicule	Oui <input type="checkbox"/>							

LE CONDUCTEUR

Nom, Prénom : _____ **Tél. :** _____ Le ____/____/____

E-mail : _____ **Société :** _____ Signature et cachet

déclare avoir restitué le véhicule dans l'état décrit ci-dessus, et m'engage à retourner les éléments de restitution*, conditionnant l'arrêt des loyers, sous 48h. Tout retard entrainera la facturation d'une indemnité équivalente au montant du loyer, au prorata de jours de retard.

Observations : _____

Les données personnelles recueillies dans le cadre de ce formulaire sont traitées par Arval, responsable de traitement, afin de pouvoir matérialiser la restitution du véhicule et réaliser l'ensemble des opérations de fin de contrat. Elles pourront donner lieu à l'exercice notamment du droit d'accès, de rectification, d'opposition, d'effacement et/ou de limitation conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, en écrivant à ARVAL - Service du Délégué à la Protection des Données - 22, rue des Deux Gares - 92564 Rueil-Malmaison ou de compléter en ligne le formulaire de protection des données sur l'adresse www.arval.fr ou par mail via privacy@arval.fr. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL. Pour plus d'information sur la protection de vos données personnelles par le groupe : <https://www.arval.fr/politique-confidentialite>.



PV Restitution_AS_L - 02/2021

PROCÈS-VERBAL DE RESTITUTION DÉFINITIVE

Tous les véhicules feront l'objet d'une expertise sur centre de stockage

LE CONDUCTEUR

LE GARAGE

→ Envoie sous 48h les éléments de restitution* :

- PV de restitution
- L'original du Certificat d'Immatriculation
- Le Contrôle Technique s'il y a lieu

Nb : le double des clés doit rester dans le véhicule

À Arval, Service Fin de Contrat

22, rue des Deux Gares - 92564 Rueil-Malmaison Cedex

restitution-fr@arval.fr s'il ne détient pas l'original du Certificat d'Immatriculation

→ Adresse sous 24 heures le PV de Restitution à l'adresse restitution-fr@arval.fr

→ Ne conserve jamais le certificat d'immatriculation original

→ Conserve dans le véhicule :

- Double de clé
- Carnet d'entretien
- Manuel d'utilisation

LE VÉHICULE

Immatriculé : _____ Couleur : _____
 Kilométrage : _____ Km Garage : _____
 Compteur d'origine Lieu d'enlèvement : _____
 Restitué le : ____/____/____ à ____ h Réceptionnaire : _____
 N° de série : _____
 Modèle : _____

LE GARAGE

Cachet et signature obligatoires (sur les 3 volets)

L'ÉTAT DESCRIPTIF DU VÉHICULE

← Cochez les cases correspondantes →

RS : rayure superficielle = pas de réparation

T+ P : enfoncement = tôlerie et peinture à effectuer

P : rayure profonde = peinture à effectuer

HS : remplacement

Utilisez ces sigles sur le croquis

— Rayure x Coup ● À remplacer

Partie avant

Calandre	RS	P	T+PHS
Capot			
Pare-choc			
Optiques avant	HS		HS
Phares	G		D
Antibrouillards	G		D
Pare-brise			
Impact hors champ de vision		HS	

Partie gauche

Aile AV	RS	P	T+PHS
Porte AV			
Porte AR			
Porte latérale (VU)			
Panneau latéral (VU)			
Aile AR			
Bas de caisse			
Rétroviseur			

État intérieur

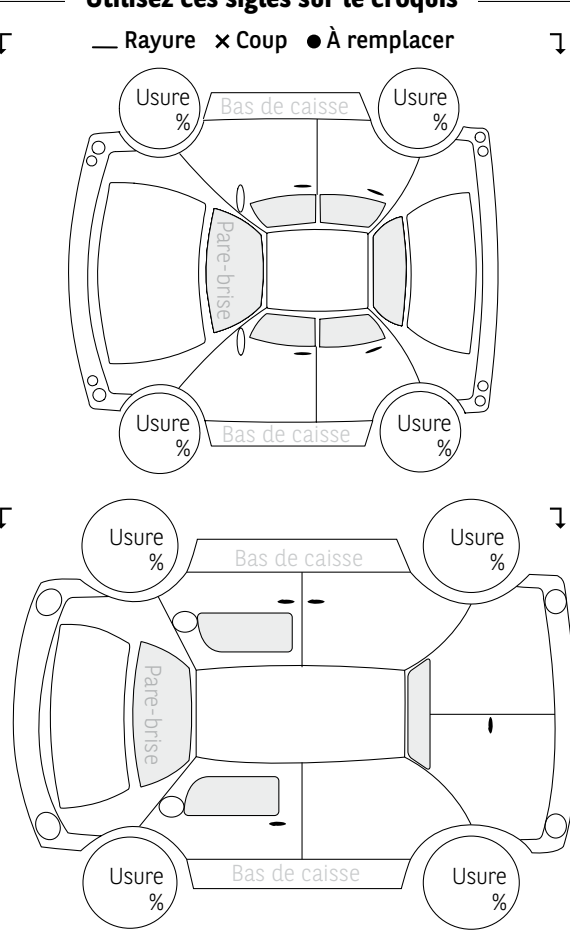
Siège AV D	Bon	HS
Siège AV G		
Banquette AR		
Moquette (hors tapis de sol)		

Autres éléments

Roue de secours présente	Oui	
Publicité sur le véhicule	Oui	

VÉHICULE PARTICULIER

VÉHICULE UTILITAIRE



Partie droite

Aile AV	RS	P	T+PHS
Porte AV			
Porte AR			
Porte latérale (VU)			
Panneau latéral (VU)			
Aile AR			
Bas de caisse			
Rétroviseur			

Partie arrière

Hayon	RS	P	T+PHS
Porte battante			
Pare-choc			
Pavillon			
Optiques arrière	HS		HS
Phares	G		D

Éléments mécaniques

Véhicule roulant	Oui	Non
véhicule accidenté (passage au marbre)	Oui	Non
Moteur	Bon	HS
Boîte de vitesse		
Embrayage		

LE CONDUCTEUR

Nom, Prénom : _____ Tél. : _____ Le ____/____/____
 E-mail : _____ Société : _____ Signature et cachet

déclare avoir restitué le véhicule dans l'état décrit ci-dessus, et m'engage à retourner les éléments de restitution*, conditionnant l'arrêt des loyers, sous 48h. Tout retard entrainera la facturation d'une indemnité équivalente au montant du loyer, au prorata de jours de retard.

Observations : _____



RESTITUTION D'UN VÉHICULE AU TERME D'UN CONTRAT DE LOCATION DE LONGUE DURÉE (Annexe aux Conditions Générales de Location)

1. DÉFINITION DE L'ÉTAT STANDARD DU VÉHICULE

- La présentation générale du véhicule, y compris la peinture, doit être d'une qualité normale en fonction de l'âge du véhicule et du kilométrage parcouru.
- La carrosserie, le châssis, les pare-chocs ne doivent comporter aucune déformation et autres traces que celles dues au vieillissement naturel et à l'usage normal.
- La sellerie et le garnissage ne doivent être ni troués, ni déchirés, ni tachés.
- Les éléments mécaniques et de sécurité ne doivent pas présenter une usure supérieure à celle **en rapport avec le kilométrage** souscrit aux conditions particulières et avec les normes d'entretien du constructeur.
- Le véhicule doit être restitué muni de tous ses documents de bord, accessoires et éléments de sécurité (cric, roue de secours, etc.)
- Le démontage des accessoires pouvant appartenir au Locataire ne doit laisser aucune trace sur le véhicule (perçement de la planche de bord, trou de passage d'antenne...). Toutes interventions nécessaires pour y remédier seront facturées au Locataire.
- Tous les frais relatifs à la mise en conformité aux normes ci-dessus seront à la charge du Locataire et facturés selon le barème ci-dessous.

Accidents : Si l'examen contradictoire montre que le véhicule a été accidenté, il sera procédé à l'étude de la qualité des réparations effectuées :

- > Redressage du châssis
- > Qualité des soudures
- > Qualité des réparations de tôlerie
- > Qualité et teinte des peintures
- > Qualité des organes remplacés

Si les réparations n'ont pas été faites dans les règles de l'art ou sont défectueuses, pour une raison quelconque, il y sera remédié aux frais du Locataire.

2. PARTICIPATION DU LOCATAIRE AUX FRAIS ÉVENTUELS DE REMISE EN ÉTAT

Si l'état du véhicule restitué n'est pas conforme à celui défini ci-dessus, le Locataire règlera au loueur les frais nécessaires à la mise en conformité dans les proportions et en fonction des taux d'usure mentionnés dans le tableau ci-dessous. Ces taux d'usure résultent de l'examen des organes du véhicule effectué suivant le descriptif de la fiche de restitution.

Pourcentage de répartition à la charge du Locataire		Taux d'usure maximale admissible
100 %	50 %	
TÔLERIE (chocs, rayures, déformations) > Ensemble de la carrosserie > Châssis > Pare-chocs SELLERIE (déchirures / tâches / brûlures) > Sièges > Tapis > Garnitures ROUES (déformations, chocs) > Jantes > Enjoliveurs ÉCLAIRAGE (brisés, fêlés, rayés) > Optiques > Feux divers PARE-BRISE ET VITRES (brisés, fêlés, rayés)	ÉLÉMENTS MÉCANIQUES > Moteur > Transmission : embrayage, boîte de vitesse, ponts, cardans ÉLÉMENTS DE SÉCURITÉ > Freins > Amortisseurs > Direction > Pneumatiques ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES > Essuie-vitres, lave-vitres > Avertisseur > Batterie (véhicule thermique) > Batterie de traction (véhicule électrique)	50 % 80 % 50 % 80 % 80 % 50 % 50 % 80 % 80 % 100 % 30 %